



## **PRIX VARENNE DES JOURNALISTES**

### **de la PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE**

#### • **CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION**

- Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature en ligne.  
<https://www.fondationvarenne.fr/inscriptions-en-cours/>
- Les candidats doivent être titulaires de la carte professionnelle ou en cours de validation.
- Les dossiers doivent être composés : d'un reportage publié entre le 2 septembre 2022 et le 1<sup>er</sup> septembre 2023, de la carte professionnelle (recto/verso) et devront être adressés avant le 17 septembre 2023.
- Les journalistes (ou pigistes) peuvent se présenter à titre individuel ou en équipe. Il n'est pas nécessaire d'être recommandé par un journal. Néanmoins, ceux-ci peuvent soumettre des candidats répondant aux critères du présent règlement.

#### • **LE REPORTAGE**

- Le reportage (print ou web) présenté peut être un article court ou édito, enquête ou reportage, interview, portrait traitant de l'actualité politique, économique, sociale, sportive, culturelle, etc.,
- Le reportage (en un ou plusieurs volets) devra se présenter sous la forme d'un fichier PDF de très bonne qualité et relié en un seul document.

#### **ATTENTION :**

- Les candidats ne peuvent adresser qu'un seul reportage.
- Les lauréats du PRIX VARENNE 2021 ne sont pas autorisés à participer à cette nouvelle édition.

#### • **DOTATION**

La dotation d'une valeur de 7000 € sera attribuée sous la forme de trois prix :

- GRAND PRIX VARENNE 2023 : 4 000 €
- Prix du REPORTAGE NUMERIQUE : 1000 €
- Prix JEUNE JOURNALISTE titulaire de la carte de presse depuis moins de 5 ans et âgé de 30 ans maximum : 2 000 €.

#### **INFORMATION/CONTACT :**

**Karine POUMEROL** - TÉL. 04 44 05 04 38 – [karine.poumerol@fondationvarenne.com](mailto:karine.poumerol@fondationvarenne.com)